

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00096 Numéro SIREN : 315 681 791 Nom ou dénomination : BOURG DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000536

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000536**
n° de gestion : **1979B00096**
n° SIREN : **315 681 791 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 25/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

BOURG DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
quartier Des Chabanneries 26500 Bourg-les-valence -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



764813

Désignation de l'entreprise		SAS BOURG DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		LES CHABANNERIES 26500 BOURG LES VALENCE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 1 5 6 8 1 7 9 1 0 0 0 2 8		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/09/2017	
		Brut I		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	150 922	AG	130 796	20 125
		Fonds commercial (1)	AH	688 650	AI		688 650
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 408 429	AO	3 505	4 404 923
		Constructions	AP	20 114 306	AQ	8 146 338	11 967 967
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 384 954	AS	5 207 186	2 177 768
		Autres immobilisations corporelles	AT	19 496 561	AU	10 971 790	8 524 771
		Immobilisations en cours	AV	8 041	AW		8 041
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	938 517	CV		938 517
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	1 928 762	BE		1 928 762
		Prêts	BF	538 974	BG		538 974
		Autres immobilisations financières*	BH	8 142	BI		8 142
	TOTAL (II)		BJ	55 666 261	BK	24 459 617	31 206 644
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33 395	BM		33 395
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	10 865 202	BU	241 459	10 623 743
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	444 016	BW		444 016
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	347 321	BY	5 067	342 254
		Autres créances (3)	BZ	7 804 923	CA		7 804 923
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	60 000	CE		60 000
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 265 713	CG		1 265 713
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	388 285	CI		388 285
		TOTAL (III)	CJ	21 208 856	CK	246 526	20 962 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	76 875 118	IA	24 706 143	52 168 975	
Renvois : (1) Dont droit au bail .				(3) Part à plus d'un an		CR	22 750
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BOURG DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 572 250)			DA	572 250	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..			DB	1 773 890	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	57 225	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	6 098 901	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 997 477	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	11 499 744	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	380 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	380 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	18 070 987	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	8 370 855	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	11 244	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 448 501	
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 026 792	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	55 583	
Autres dettes				EA	297 755	
				EB	7 510	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EC	40 289 230	
TOTAL (IV)			ED			
Ecart de conversion passif* (V)			EE	52 168 975		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	26 239 488
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 710 994	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BOURG DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	111 212 882	FB		FC	111 212 882	
	Production vendue { biens * services *	FD	4 357 679	FE		FF	4 357 679	
		FG	1 717 010	FH		FI	1 717 010	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	117 287 573	FK		FL	117 287 573	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	25 298	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	496 788	
	Autres produits (1) (11)					FQ	892 307	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	118 701 967
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	91 987 851	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	146 022	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	322 555	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(14 227)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 353 589	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 271 848	
	Salaires et traitements*					FY	8 525 267	
	Charges sociales (10)					FZ	3 222 131	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 225 943
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	246 526
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	45 568	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	115 333 077
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 368 889	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	51 730	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 668	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 389	
	Total des produits financiers (V)					GP	39 057	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	394 785	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	394 785	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(355 727)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 064 893	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BOURG DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	103 215	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 047 961	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	209 620	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 360 796	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	205 479	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	37 158	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	338 048	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	580 686	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	780 110	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	468 061	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	379 465	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	120 153 552	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	117 156 075	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 997 477	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY	632 305	
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	21 174	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	250 714	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	30 837	
	(6ter) {	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	227 362	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
	Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BOURG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 52 168 975 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 997 477 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Installations techniques : 3 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 511 439 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 377 302 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Abandon de créances :

- La SAS BOURG DISTRIBUTION a consenti un abandon de créances d'un montant de 115 000 € à sa filiale l'EURL ESTH'L.

Intéressement et participation groupe .

Les sociétés SARL PALMERAIE, SARL AUTO EXPANSION, SARL ESTH'L et SAS BOURG DISTRIBUTION ont signé des contrats d'intéressement et de participation groupe, qui sont appliqués depuis 2015.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	688 650			688 650
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 456	11 466		150 922
Immobilisations incorporelles	828 106	11 466		839 572
- Terrains	4 408 430			4 408 430
- Constructions sur sol propre	19 872 073	242 233		20 114 306
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 785 365	628 144	28 554	7 384 955
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 428 997	937 552	680 226	18 686 323
- Matériel de transport	18 331			18 331
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	779 658	144 336	132 086	791 907
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	249 853	8 041	249 853	8 041
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	50 542 708	1 960 305	1 090 720	51 412 293
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	970 869		32 351	938 517
- Autres titres immobilisés	1 917 624	13 099	1 960	1 928 762
- Prêts et autres immobilisations financières	411 554	162 069	26 507	547 117
Immobilisations financières	3 300 047	175 168	60 818	3 414 397
ACTIF IMMOBILISE	54 670 861	2 146 939	1 151 538	55 666 262

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	688 650
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	688 650

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en oeuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL AUTO EXPANSION 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	-654 094	100,00	25 691
EURL ESTH'L 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	-322 205	100,00	1 515
SARL LA PALMERAIE 26500 BOURG LES VALENCE	8 853	450 863	100,00	62 102
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	938 516	938 516	2 037 978	166 095	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 316	10 481		130 796
Immobilisations incorporelles	120 316	10 481		130 796
- Terrains	2 337	1 169		3 506
- Constructions sur sol propre	7 444 163	702 176		8 146 339
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 727 290	508 451	28 554	5 207 186
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 202 131	934 808	680 226	10 456 712
- Matériel de transport	13 396	2 143		15 538
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	545 859	85 766	132 086	499 539
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 935 176	2 234 512	840 867	24 328 821
ACTIF IMMOBILISE	23 055 491	2 244 993	840 867	24 459 617

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 087 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	538 975		538 975
Autres	8 142		8 142
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	347 321	324 571	22 750
Autres	7 804 923	7 804 923	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	388 285	388 285	
Total	9 087 647	8 517 779	569 867
Prêts accordés en cours d'exercice	161 590		
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 507		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact.a établir	28 976
Socara rist a recevoir	887 210
Ristournes directes a recevoir	18 586
Contrats pp portail a recevoir	127 652
Avoirs a recevoir	99 068
Prestations de service a recevoir	801 548
Etat produits a recevoir	490 878
Divers prod.a recevoir	271 269
Revenus val.mob.placement	5 990
Total	2 731 177

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 572 250,00 euros décomposé en 2 289 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 289	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 289	250,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	266 870	319 000	205 870		380 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 750		3 750		
Total	270 620	319 000	209 620		380 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		319 000	209 620		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
- Provision astreinte animalerie	200 000		
- Provision litige prud'homal	180 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 277 986 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 710 995	1 710 995		
- à plus de 1 an à l'origine	16 359 993	2 757 920	9 278 067	4 324 006
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	188 631	32 615	88 995	67 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 448 502	9 448 502		
Dettes fiscales et sociales	4 022 371	3 741 962		280 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 583	55 583		
Autres dettes (**)	8 484 401	8 484 401		
Produits constatés d'avance	7 510	7 510		
Total	40 277 986	26 239 488	9 367 062	4 671 435
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 763 342			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 983 732			
(**) Dont envers les associés	8 186 646			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	16 356 311	16 356 311	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	16 356 311	16 356 311	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Immobilisations a payer	281 751
Edf gdf eau carb.a payer	61 331
Achats a payer	926 750
Redevances a payer	450 255
Frais accessoires a payer	29 480
Locations a payer	140
Entretien a payer	4 260
Maintenance a payer	35 691
Documentation gle a payer	5 760
Honoraires a payer	162 755
Pub long.duree a payer	600
Publicite a payer	25 490
Catalogues imprimes a payer	21 299
Telephone a payer	2 471
Services bancaires à payer	5 520
Cotisations a payer	227 338
Droits d auteurs a payer	3 784
Divers a payer	2 880
Interets courus s/emprunts	3 682
Interets s/participation	530
Int c/c a payer	135 714
Dettes prov.conges a payer	514 665
Salaires 13eme mois a payer	397 500
Primes a payer	95 000
Dettes prov.particip.sal. a payer	280 409
Interessement	187 652
Contribut.solid.a payer	245 500
Chges soc/conges a payer	154 399
Chges soc./sal.provis.	119 250
Chages soc./primes	34 200
Etat charges a payer	22 793
Etat taxe d apprentissage a payer	39 566
Cfe et cvae a payer	103 394
T.v.t.s a payer	472
Taxe fonciere à payer	695 270
Etat formation continue a payer	58 810
Taxe 1% construction a payer	62 665
Total	5 399 026

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 516 146 euros et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 516 146 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fourn.bur.d avance stock	44 461		
Sous traitance d avance	5 374		
Location mat d avance	19 946		
Maintenance d avance	44 632		
Assurances d avance	56 809		
Documentation d avance	1 046		
Honoraires d avance	2 750		
Pub longue duree d avance	22 720		
Affranchissement d avance	435		
Telephone d avance	2 030		
Galec d avance	7 493		
Taxe foncière d avance	173 818		
Medecine d avance	6 771		
Total	388 285		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	7 510		
Total	7 510		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 357 679		4 357 679
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	101 043		101 043
Ventes de marchandises	111 212 883		111 212 883
Produits des activités annexes	1 615 968		1 615 968
TOTAL	117 287 573		117 287 573

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 250 714 euros

Montant compris dans les produits financiers : 21 175 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	34 311	
Différence de caisse	2 848	
Dotations aux amortissements exceptionnels	19 049	
Régularisation des tiers	6 821	15 297
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 072 961
Régularisation des provisions		34 000
Régularisation taux AT		25 918
Remboursement pénalités DSN		3 000
Provision astreinte publicité	10 493	
Provision litige prud'hommes	119 000	
Provision astreinte animalerie	200 000	
Pénalités rfaq	182 870	
Pénalités Dsn Urssaf	5 250	
Reprise provision prud'hommes		23 000
Reprise provision pénalité Dsn		3 750
Reprise provision rfaq		182 870
TOTAL	580 687	1 360 796

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 997 477
+ Impôts sur les bénéfices	379 465
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 376 942
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 376 942

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	3 064 893	265 690	2 799 203
+ Résultat exceptionnel	780 110	259 551	520 559
- Participations des salariés	468 061	145 777	322 284
Résultat comptable	3 376 942	379 465	2 997 477

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 199 145 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	191 908
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	191 908
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	789 343
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	789 343
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future (A - B - C - D) * 33 1/3 %	199 145

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1998, la société SAS BOURG DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DB FINANCE HOLDING, Les Chabanneries 26500 BOURG LES VALENCE. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2013.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 386 personnes dont 4 apprentis et 16 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	306	16
Ouvriers	33	
Total	366	16

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DB FINANCE HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 419050752

Au capital de : 4 200 000 euros

Adresse du siège social :

LES CHABANNERIES

26500 BOURG LES VALENCE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	27 387 715
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	354 258
Avals et cautions	27 741 973
Engagements en matière de pensions	648 467
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	28 390 440
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	166 095
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 648 467 euros

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/01/2015.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert par un contrat d'assurance: 162 604 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

BOURG DISTRIBUTION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2017

BOURG DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 572 250 €

Siège social : Les Chabanneries 26500 BOURG LES VALENCE

R.C.S : ROMANS 315 681 791

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société BOURG DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOURG DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne l'approche retenue par votre société concernant la valorisation des titres de participations, l'estimation des dépréciations de stocks et des provision pour risques et charges.

Nous nous sommes également assurés de la mention des garanties, cautions, et engagements donnés dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**BOURG
DISTRIBUTION**

Comptes Annuels

Exercice clos le

30/09/2017

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

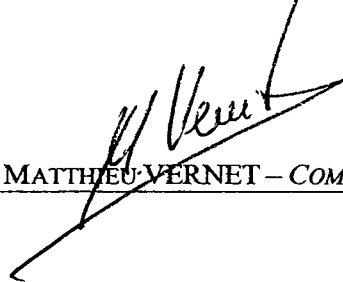
Fait à VALENCE, le 12 Mars 2018

Le Commissaire aux comptes

MAZARS & SEFCO



JEAN-PIERRE PEDRENO - ASSOCIE



MATTHIEU VERNET – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	150 922	130 796	20 126	19 140
Fonds commercial (1)	688 650		688 650	688 650
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 408 430	3 506	4 404 924	4 406 092
Constructions	20 114 306	8 146 339	11 967 968	12 427 910
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 384 955	5 207 186	2 177 768	2 058 076
Autres immobilisations corporelles	19 496 561	10 971 790	8 524 771	8 465 600
Immobilisations corporelles en cours	8 041		8 041	249 853
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	938 517		938 517	970 869
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 928 762		1 928 762	1 917 624
Prêts	538 975		538 975	403 892
Autres immobilisations financières	8 142		8 142	7 663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 666 262	24 459 617	31 206 645	31 615 369
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	33 396		33 396	19 168
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 865 202	241 459	10 623 743	10 743 644
Avances et acomptes versés sur commandes	444 016		444 016	255 909
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	347 321	5 067	342 254	271 045
Autres créances	7 804 923		7 804 923	7 252 876
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	60 000		60 000	60 000
Disponibilités	1 265 713		1 265 713	926 120
Charges constatées d'avance (3)	388 285		388 285	430 352
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 208 857	246 526	20 962 331	19 959 114
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	76 875 118	24 706 143	52 168 975	51 574 484
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			22 750	17 482

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	572 250	572 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 773 891	1 773 891
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	57 225	57 225
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 098 901	5 375 911
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 997 477	1 723 009
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 499 744	9 502 286
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	380 000	270 620
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	380 000	270 620
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 070 988	19 250 225
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 370 855	8 952 040
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 245	3 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 448 502	9 718 514
Dettes fiscales et sociales	4 026 792	3 445 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 583	59 104
Autres dettes	297 755	363 994
Produits constatés d'avance (1)	7 510	8 321
TOTAL DETTES	40 289 231	41 801 578
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 168 975	51 574 484
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 038 497	15 189 638
(1) Dont à moins d'un an (a)	26 239 488	26 608 058
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 710 995	1 669 130
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	111 212 883	105 711 277
Production vendue (biens)	4 357 679	4 625 563
Production vendue (services)	1 717 011	1 512 583
Chiffre d'affaires net	117 287 573	111 849 423
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	25 298	6 105
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	496 789	528 938
Autres produits	892 307	875 336
Total I	118 701 968	113 259 802
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	91 987 852	88 737 982
Variations de stock	146 022	-1 078 536
Achats de matières premières et autres approvisionnements	322 555	287 853
Variations de stock	-14 228	2 702
Autres achats et charges externes (a)	6 353 590	6 359 130
Impôts, taxes et versements assimilés	2 271 848	2 253 244
Salaires et traitements	8 525 267	8 061 340
Charges sociales	3 222 131	3 194 146
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 225 944	2 201 055
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	246 526	269 426
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	45 569	39 785
Total II	115 333 078	110 328 128
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 368 890	2 931 674
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	51 731	52 073
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	37 668	46 555
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 389	1 609
Total V	39 057	48 164
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	394 785	583 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	394 785	583 061
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-355 728	-534 897
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 064 893	2 448 850

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	103 215	74 674
Sur opérations en capital	1 047 961	91
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	209 620	21 000
Total produits exceptionnels (VI)	1 360 797	95 764
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	205 479	11 645
Sur opérations en capital	37 159	21 509
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	338 049	4 253
Total charges exceptionnelles (VII)	580 687	37 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	780 110	58 357
Participation des salariés aux résultats (IX)	468 061	399 457
Impôts sur les bénéfices (X)	379 465	384 742
Total des produits (I-III+V+VII)	120 353 657	113 455 804
Total des charges (II-IV+VI+VIII+IX+X)	117 456 075	111 732 795
BENEFICE OU PERTE	2 997 477	1 723 009
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	21 175	27 715
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	250 714	407 489

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BOURG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 52 168 975 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 997 477 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Installations techniques : 3 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 511 439 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 377 302 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Abandon de créances :

- La SAS BOURG DISTRIBUTION a consenti un abandon de créances d'un montant de 115 000 € à sa filiale l'EURL ESTH'L.

Intéressement et participation groupe :

Les sociétés SARL PALMERAIE, SARL AUTO EXPANSION, SARL ESTH'L et SAS BOURG DISTRIBUTION ont signé des contrats d'intéressement et de participation groupe, qui sont appliqués depuis 2015.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	688 650			688 650
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 456	11 466		150 922
Immobilisations incorporelles	828 106	11 466		839 572
- Terrains	4 408 430			4 408 430
- Constructions sur sol propre	19 872 073	242 233		20 114 306
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 785 365	628 144	28 554	7 384 955
- Installations générales, agencements divers	18 428 997	937 552	680 226	18 686 323
- Matériel de transport	18 331			18 331
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	779 658	144 336	132 086	791 907
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	249 853	8 041	249 853	8 041
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	50 542 708	1 960 305	1 090 720	51 412 293
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	970 869		32 351	938 517
- Autres titres immobilisés	1 917 624	13 099	1 960	1 928 762
- Prêts et autres immobilisations financières	411 554	162 069	26 507	547 117
Immobilisations financières	3 300 047	175 168	60 818	3 414 397
ACTIF IMMOBILISE	54 670 861	2 146 939	1 151 538	55 666 262

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	688 650
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	688 650

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en oeuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capital propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat de dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL AUTO EXPANSION 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	-654 094	100,00	25 691
EURL ESTH'L 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	-322 205	100,00	1 515
SARL LA PALMERAIE 26500 BOURG LES VALENCE	8 853	450 863	100,00	62 102
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montants des prêts et avances	Garanties et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	938 516	938 516	2 037 978	166 095	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Antécédents exercice	Augmentation	Diminutions	À la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 316	10 481		130 796
Immobilisations incorporelles	120 316	10 481		130 796
- Terrains	2 337	1 169		3 506
- Constructions sur sol propre	7 444 163	702 176		8 146 339
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 727 290	508 451	28 554	5 207 186
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 202 131	934 808	680 226	10 456 712
- Matériel de transport	13 396	2 143		15 538
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	545 859	85 766	132 086	499 539
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 935 176	2 234 512	840 867	24 328 821
ACTIF IMMOBILISE	23 055 491	2 244 993	840 867	24 459 617

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 087 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	538 975		538 975
Autres	8 142		8 142
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	347 321	324 571	22 750
Autres	7 804 923	7 804 923	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	388 285	388 285	
Total	9 087 647	8 517 779	569 867
Prêts accordés en cours d'exercice	161 590		
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 507		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact.a établir	28 976
Socara rist a recevoir	887 210
Ristournes directes a recevoir	18 586
Contrats pp portail a recevoir	127 652
Avoirs a recevoir	99 068
Prestations de service a recevoir	801 548
Etat produits a recevoir	490 878
Divers prod.a recevoir	271 269
Revenus val.mob.placement	5 990
Total	2 731 177

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 572 250,00 euros décomposé en 2 289 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 289	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 289	250,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	266 870	319 000	205 870		380 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 750		3 750		
Total	270 620	319 000	209 620		380 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		319 000	209 620		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
- Provision astreinte animalerie	200 000		
- Provision litige prud'homal	180 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 277 986 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 710 995	1 710 995		
- à plus de 1 an à l'origine	16 359 993	2 757 920	9 278 067	4 324 006
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	188 631	32 615	88 995	67 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 448 502	9 448 502		
Dettes fiscales et sociales	4 022 371	3 741 962		280 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 583	55 583		
Autres dettes (**)	8 484 401	8 484 401		
Produits constatés d'avance	7 510	7 510		
Total	40 277 986	26 239 488	9 367 062	4 671 435
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 763 342			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 983 732			
(**) Dont envers les associés	8 186 646			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des transférées en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	16 356 311	16 356 311	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	16 356 311	16 356 311	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Immobilisations à payer	281 751
Edf gdf eau carb.a payer	61 331
Achats à payer	926 750
Redevances à payer	450 255
Frais accessoires à payer	29 480
Locations à payer	140
Entretien à payer	4 260
Maintenance à payer	35 691
Documentation gle à payer	5 760
Honoraires à payer	162 755
Pub long.duree à payer	600
Publicite à payer	25 490
Catalogues imprimés à payer	21 299
Telephone à payer	2 471
Services bancaires à payer	5 520
Cotisations à payer	227 338
Droits d auteurs à payer	3 784
Divers à payer	2 880
Interets courus s/emprunts	3 682
Interets s/participation	530
Int c/c à payer	135 714
Dettes prov.conges à payer	514 665
Salaires 13eme mois à payer	397 500
Primes à payer	95 000
Dettes prov.particip.sal. à payer	280 409
Interessement	187 652
Contribut.solid.a payer	245 500
Chges soc/conges à payer	154 399
Chges soc./sal.provis.	119 250
Chages soc./primes	34 200
Etat charges à payer	22 793
Etat taxe d apprentissage à payer	39 566
Cfe et cvae à payer	103 394
T.v.t.s à payer	472
Taxe fonciere à payer	695 270
Etat formation continue à payer	58 810
Taxe 1% construction à payer	62 665
Total	5 399 026

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 516 146 euros et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 516 146 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges Dépôtations	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fourn. bur. d avance stock	44 461		
Sous traitance d avance	5 374		
Location mat d avance	19 946		
Maintenance d avance	44 632		
Assurances d avance	56 809		
Documentation d avance	1 046		
Honoraires d avance	2 750		
Pub longue durée d avance	22 720		
Affranchissement d avance	435		
Telephone d avance	2 030		
Galec d avance	7 493		
Taxe foncière d avance	173 818		
Medecine d avance	6 771		
Total	388 285		

Produits constatés d'avance

	Produits Dépôtations	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	7 510		
Total	7 510		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 357 679		4 357 679
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	101 043		101 043
Ventes de marchandises	111 212 883		111 212 883
Produits des activités annexes	1 615 968		1 615 968
TOTAL	117 287 573		117 287 573

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 250 714 euros

Montant compris dans les produits financiers : 21 175 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	34 311	
Différence de caisse	2 848	
Dotations aux amortissements exceptionnels	19 049	
Régularisation des tiers	6 821	15 297
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 072 961
Régularisation des provisions		34 000
Régularisation taux AT		25 918
Remboursement pénalités DSN		3 000
Provision astreinte publicité	10 493	
Provision litige prud'hommes	119 000	
Provision astreinte animalerie	200 000	
Pénalités rfag	182 870	
Pénalités Dsn Urssaf	5 250	
Reprise provision prud'hommes		23 000
Reprise provision pénalité Dsn		3 750
Reprise provision rfag		182 870
TOTAL	580 687	1 360 796

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 997 477
+ Impôts sur les bénéfices	379 465
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 376 942
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 376 942

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	3 064 893	265 690	2 799 203
+ Résultat exceptionnel	780 110	259 551	520 559
- Participations des salariés	468 061	145 777	322 284
Résultat comptable	3 376 942	379 465	2 997 477

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 199 145 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	191 908
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	191 908
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	789 343
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	789 343
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	199 145
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1998, la société SAS BOURG DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DB FINANCE HOLDING, Les Chabanneries 26500 BOURG LES VALENCE. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2013.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 386 personnes dont 4 apprentis et 16 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	306	16
Ouvriers	33	
Total	366	16

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DB FINANCE HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 419050752

Au capital de : 4 200 000 euros

Adresse du siège social :

LES CHABANNERIES

26500 BOURG LES VALENCE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montants euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	27 387 715
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	354 258
Avals et cautions	27 741 973
Engagements en matière de pensions	939 283
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	28 681 256
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	166 095
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 939 283 euros

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/01/2015.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert par un contrat d'assurance: 319 407 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

BOURG DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 572 250 Euros
Siège social : Les Chabanneries – RN 7
26500 BOURG LES VALENCE
R.C.S. : 315 681 791 RCS ROMANS
SIRET : 315 681 791 000 28

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017)

* Dividendes : 500 009,16 Euros
* Réserve Ordinaire : 2 497 468,06 Euros

2 997 477,22 euros

Le dividende global s'élève à 500 009,16 Euros, soit un dividende de 218,44 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 655,32 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 499 353,84 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4 du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4 du CGI (personnes morales)
30/09/2015	436,88 €	436,88 € (soit un montant global de 1 310,64 €)	436,88 € (soit un montant global de 998 707,68 €)
30/09/2016	436,88 €	436,88 € (soit un montant global de 1 310,64 €)	436,88 € (soit un montant global de 998 707,68 €)
30/09/2017	436,88 €	436,88 € (soit un montant global de 1 310,64 €)	436,88 € (soit un montant global de 998 707,68 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : 500 009,16 Euros
 * Réserve Ordinaire : 2 497 468,06 Euros

2 997 477,22 euros

Le dividende global s'élève à 500 009,16 Euros, soit un dividende de 218,44 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 655,32 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 499 353,84 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4 du CGI <i>(personnes physiques)</i>	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4 du CGI <i>(personnes morales)</i>
30/09/2015	436,88 €	436,88 € (soit un montant global de 1 310,64 €)	436,88 € (soit un montant global de 998 707,68 €)
30/09/2016	436,88 €	436,88 € (soit un montant global de 1 310,64 €)	436,88 € (soit un montant global de 998 707,68 €)
30/09/2017	436,88 €	436,88 € (soit un montant global de 1 310,64 €)	436,88 € (soit un montant global de 998 707,68 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
copie certifiée conforme

